



Soutien à l'enseignante suspendue pour une minute de silence en hommage aux victimes du génocide à Gaza

Pour avoir observé une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement, notre collègue a été notifiée, ce jeudi 5 juin, d'une sanction (un blâme), dans un courrier scandaleux lui demandant de « se ressaisir », exigeant un « comportement exemplaire et irréprochable » et menaçant d'une « sanction disciplinaire plus grave pour tout nouveau rapport concernant son comportement ! »

Cela pour une minute de silence !

Pour nos organisations, cette mesure de disciplinaire à son encontre est totalement inconcevable.

Nous exigeons que cette sanction soit purement et simplement retirée !

**NOUS N'EN RESTERONS PAS LÀ ET NOUS POURSUIVRONS
TANT QUE LE RECTORAT ET LE MINISTÈRE N'AURONT PAS RÉPONDU
FAVORABLEMENT ET RETIRÉ LA SANCTION !**

Après le nouveau rassemblement à Sens ce mardi 3 juin, nous restons déterminés face au rectorat et au ministère qui font la sourde oreille. Nous continuons à porter l'exigence du retrait de toute sanction et le fait qu'elle soit lavée de toute accusation.

Nous exigeons d'être reçus par le ministère qui refuse toujours de rencontrer les représentants de l'intersyndicale.

En ce sens, nous avons décidé d'un nouvel appel à la grève le mardi 17 juin et une montée au ministère avec rassemblement et demande d'audience.

D'ici là, nous encourageons à poursuivre les actions locales et toutes les initiatives, devant les établissements notamment, permettant la diffusion et la discussion autour de cet appel auprès des enseignants, parents, lycéens... et de tous ceux qui s'opposent à cette sanction injuste.

Nos organisations FO, FSU, SUD, CGT appellent donc à discuter de cet appel partout dès maintenant pour dénoncer les massacres qui se perpétuent à Gaza et soutenir notre collègue.

Arrêt des massacres !

Zéro sanction !

Grève et rassemblement

MARDI 17 JUIN à 14h

devant le ministère de l'Éducation